

**Zeitschrift:** Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels  
**Herausgeber:** Schweizer Hotelier-Verein  
**Band:** 8 (1899)  
**Heft:** 2

**Vereinsnachrichten:** Mitglieder-Aufnahmen = Admissions

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ersteinst... Samstag

Paraissant... le Samedi

Abonnement:

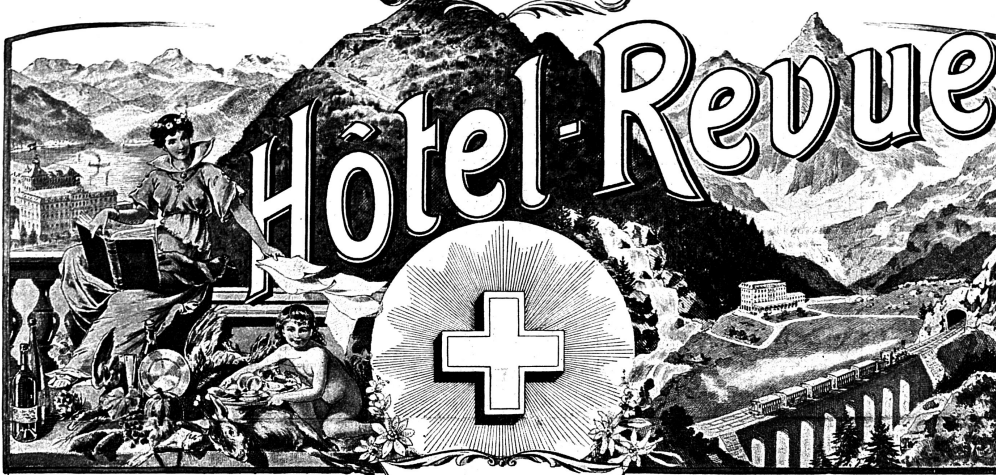
Für die Schweiz: 12 Monate Fr. 5.—, 6 Monate „ 3.—, 3 Monate „ 2.—

Für das Ausland: 12 Monate Fr. 7.50, 6 Monate „ 4.50, 3 Monate „ 3.—

Vereins-Mitglieder erhalten das Blatt gratis.

Inserate:

20 Cts. per 1 spatige Petitzeile oder deren Raum. Bei Wiederholungen entsprech. Rabatt. Vereins-Mitglieder bezahlen 10 Cts. netto per Petitzeile oder deren Raum.



Abonnements:

Pour la Suisse: 12 mois Fr. 5.—, 6 mois „ 3.—, 3 mois „ 2.—

Pour l'Étranger: 12 mois Fr. 7.50, 6 mois „ 4.50, 3 mois „ 3.—

Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.

Annales:

20 Cts. pour la petite ligne ou son espace. Rabais en cas de répétition de la même annonce. Les Sociétaires payent 10 Cts. net par petite-ligne ou son espace.

Organ und Eigentum des Schweizer Hotelier-Vereins

8. Jahrgang | 8<sup>me</sup> Année

Organe et Propriété de la Société suisse des Hôteliers

Redaktion und Expedition: Sternengasse No. 21, Basel \* TÉLÉPHONE 2406 \* Rédaction et Administration: Rue des Etoiles No. 21, Bâle.

Quittance.

Monsieur le Rédacteur.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la somme de Fr. 2107.50, résultat des examens de candidats de nouvelle année. Veuillez recevoir ainsi que les honorés membres de notre Société les meilleurs remerciements de l'important appui financier donné à notre Ecole professionnelle.

Lausanne, le 12 Janvier 1899.

Pour l'Ecole professionnelle: A. Raach, caissier.

Mitglieder-Aufnahmen. Admissions.

Herren Gebrüder Britschgy, Hotel Schweizerhof, Ragaz... 110
Mr. Leop. Degenmann, Hôtel du Châtelard, Clarens... 40

Philosophie... de cuisine.

Si Brillat-Savarin, le célèbre artiste culinaire... voilà ce qu'on lisait il y a quelque temps dans une feuille spéciale suisse. Oui, si Brillat-Savarin avait été un artiste culinaire; mais il ne l'était pas, et voilà ce que l'auteur du passage cité paraît ignorer.

Quant à la cuisine hollandaise, elle se distingue de la précédente d'abord par sa propreté, en second lieu par sa véritable délicatesse. L'appât du poisson est d'une amabilité particulièrement indescriptible, le parfum du céleri d'une intimité touchante et cependant profondément sensuel, l'odeur de l'ail s'allie à une présomptueuse naïveté!

La meilleure république que je connaisse, c'est Hambourg. Les mœurs y sont anglaises et la cuisine celtique. En vérité, on trouve entre le Wandrahmen et le Dreckwall des plats dont nos philosophes n'ont aucune idée.

Nos menus d'aujourd'hui sont surchargés; bien des plats ne servent que comme bouche-trous, et la carte ordinaire de nos tables d'hôte rivalise avec les dîners d'apparat.

Voyons donc un peu ce que l'homme d'esprit qui a nom H. Heine dit des diverses cuisines nationales:\*)

\*) H. Heine. Mémoires de M. de Schnabelecoopski 1831.

Chaque pays a sa cuisine spéciale comme sa féminité propre, et tout dans ce domaine est affaire de goût. L'un préfère le poulet, l'autre le canard rôti; pour moi, j'aime le poulet, le canard et l'oie par dessus le marché. Au point de vue idéal, les femmes ressemblent partout à la cuisine du pays. Les belles anglaises ne sont-elles pas tout aussi saines, nourrissantes, solides, résistantes, dépourvues d'artifice et cependant excellentes que leurs plats nationaux, simples mais bons: le roastbeef, le mouton rôti, le pudding au cognac flambant, les légumes cuits à l'eau avec deux sauces, dont l'une consiste en beurre fondu? Pas de friassés souriant, ni de vol-au-vent trompeur et volage, ni de ragouts spirituels; aucun de ces mille et un plats soufflés, bouillis, sautés, frits, sucrés, piquants, déclamatoires et sentimentaux que nous offre le restaurant français, et qui ressemblent à s'y méprendre aux belles françaises elles-mêmes!

Quant au macaroni, il faut le manger avec les doigts: alors il s'appelle Béatrice! Trop souvent je pense à l'Italie, surtout la nuit. Avant hier, j'ai rêvé que j'étais en Italie, en costume d'arlequin bigarré et couché paresseusement à l'ombre d'un saule pleureur. Et tous les rameaux pendants de ce saule étaient des macaronis qui s'allongeaient doucement et me tombaient dans la bouche, les rayons de soleil filtrant à travers le feuillage étaient autant de torrents de beurre jaune, et d'en haut descendait en pluie blanche le parmesan râpé.

«Pas un mot de la cuisine allemande. Elle a toutes les vertus possibles et un seul défaut; mais je ne vous dirai pas lequel. Elle a de la pâtisserie sentimentale mais décidée, d'amoureux plats aux œufs, de solides „Dampfnudel“, d'aimables soupes à l'orge, des omelettes aux pommes et au lard, de vertueuses boulettes, de la choucroute — heureux celui qui sait les digérer!

«Quant à la cuisine hollandaise, elle se distingue de la précédente d'abord par sa propreté, en second lieu par sa véritable délicatesse. L'appât du poisson est d'une amabilité particulièrement indescriptible, le parfum du céleri d'une intimité touchante et cependant profondément sensuel, l'odeur de l'ail s'allie à une présomptueuse naïveté!

«La meilleure république que je connaisse, c'est Hambourg. Les mœurs y sont anglaises et la cuisine celtique. En vérité, on trouve entre le Wandrahmen et le Dreckwall des plats dont nos philosophes n'ont aucune idée. Les Hambourgeois sont de braves gens qui mangent bien. Ils varient beaucoup d'opinions sur la religion, la politique et la science, mais ils sont unanimes en ce qui concerne la table. Les théologiens chrétiens ont beau s'y disputer sur la signification de la Sainte-Cène, ils sont tous d'accord sur celle du dîner. Les juifs ont beau être divisés en deux partis, dont l'un prononce la prière avant le repas en allemand, tandis que l'autre la chante en hébreu: tous deux mangent, et mangent bien, et sont également habiles à juger ce qu'ils mangent. Les avocats, ces rôtisseurs de la loi, qui tournent et retournent

le code tant et si bien qu'ils finissent par y trouver un rôti, ont beau discuter de la publicité ou de la non-publicité des tribunaux: ils sont tous d'avis que les plats doivent être bons, et chacun d'eux a son plat favori. Les militaires y sont d'un courage tout spartiate, mais aucun d'eux ne veut entendre parler du brouet noir. Les médecins, qui sont d'avis si différents quand il s'agit du traitement des maladies, et qui grüissent le mal national des Hambourgeois, les douleurs d'estomac, tantôt en Browniens par des doses croissantes de viande fumée, tantôt en homéopathes par 1/10000 de goutte d'absinthe diluée dans une grande terrine de soupe à la tortue, sont tous d'accord quand on parle du goût même de la soupe et de la viande fumée. Hambourg est la patrie de la viande fumée, et s'en vante, comme Mayence se vante d'être la patrie de Jean Faust et Eisleben d'être celle de Luther. Mais qu'est ce que l'imprimerie et la réformation, comparées à la viande fumée? On discute en Allemagne sur le bien ou le mal qu'ont fait les deux premières, mais les jésuites même les plus enragés conviennent que la viande fumée est une invention bienfaisante et salutaire pour l'humanité.

«O dieux! combien j'ai regretté, durant les quatre premières semaines, la viande fumée et la soupe à la tortue de Hambourg!»

Un nouvel indicateur illustré des hôtels.

De tous côtés on nous demande notre avis sur la valeur d'un livre-réclame qui est actuellement en préparation à Berlin et qui sera publié par la maison d'édition des guides internationaux. Bien que le nom de cette maison nous soit garant qu'il ne s'agit pas d'une affaire véneuse, l'œuvre en préparation ne nous paraît cependant pas répondre à la description pompeuse qu'en font les éditeurs, qui la présentent comme un manuel réclamé en vain jusqu'à présent et devenu absolument indispensable à tout voyageur.

Les éditeurs nous disent que ce sera un ouvrage de luxe qui surpassera tout ce qui a été fait jusqu'à présent en matière de réclame. Pour donner du poids à leur assertion, ils emploient le moyen usé qui consiste à déprécier tous les guides et indicateurs, tous les journaux quotidiens et illustrés comme insuffisants pour une bonne réclame; et cependant nous croyons que la maison d'édition, qui depuis bien des années s'occupe spécialement de la publication de ces guides, n'a pas dédaigné jusqu'à présent d'admettre dans ces ouvrages, dont elle vient elle-même nier la valeur, des annonces d'hôtels à des prix qui n'avaient rien de modéré.

L'indicateur illustré des hôtels paraîtra à 100,000 exemplaires, et les hôteliers sont libres de demander l'insertion de leur maison dans un nombre indéterminé d'exemplaires, soit 10,000 au maximum. Le prospectus fait remarquer que la demi-page ne coûte qu'un pfennig par exemplaire.

Nous avouons que c'est là un calcul très habile et des plus alléchants. Qu'est ce qu'un pfennig par exemplaire! Et pourtant, cela fait pour l'édition entière la jolie somme de 1000 Mk. Quant à l'abonnement à 1000 ou même 10,000 exemplaires, ce procédé nous paraît être d'une valeur douteuse, les éditeurs mêmes ne pouvant pas savoir si une série de 10,000 exemplaires se trouvera placée de façon à assurer une efficacité quelconque aux annonces qu'elle contient; tandis que l'annonce parue dans l'édition entière a au moins quelques chances de produire son effet dans l'une ou l'autre des séries.

Si l'entreprise réussit, c'est-à-dire si c'est une „bonne affaire“ nous ne tarderons pas à

voir une seconde édition de l'ouvrage, et ceux qui auront manqué cette fois „l'occasion favorable et avantageuse“ pourront alors se rattraper. D'ici là il sera possible aussi de formuler un jugement plus précis sur la valeur de l'indicateur en question.

Jusqu'à quel point

les propositions énoncées envers les hôteliers peuvent aller, démontre la lettre suivante, adressée à un certain nombre d'hôtels de la Riviera:

(textuelle)

«Boulogne sur mer (Pas de Calais), 5. 1. 99. Monsieur. Nous soussignés Agents accrédités par la Chambre de Commerce près la Douane de Boulogne s/mer et, étant en cette qualité spécialement désignés pour faciliter et aider les voyageurs allant en votre ville; il arrive journellement pendant la visite des Bagages que l'on nous demande des adresses d'Hôtels.

J'ai donc facile de vous recommander. Si vous accepter notre offre veuillez nous envoyer vos cartes avec Mandat-Post de 25 francs comme confirmation de l'accord intervenant entre nous par la présente.

Après la saison vous nous recompensez selon les affaires que nous vous avons fait faire. Dans l'attente de vous lire par retour Recevez Monsieur nos Sincères Salutations.

P. S. Prière d'envoyer les cartes et Mandats chez Mr. L. L., Rue...

Commentaire superflu!

Aus den Bestimmungen

deutschen Reichs-Gewerbeordnung

entnehmen wir einige besonders bemerkenswerte Punkte über das Vertragsverhältnis zwischen Arbeitgeber und Arbeitnehmer:

«Abschluss des Arbeitsvertrages. Der Arbeitsvertrag ist abgeschlossen, sobald der Unternehmer oder sein Bevollmächtigter erklärt, der Arbeiter könne in Arbeit treten und der Arbeiter sich bereit erklärt hat, Arbeit zu nehmen. Beide Teile können dann die Erfüllung des Vertrages fordern.

«Lohnzahlung. Die Löhne müssen in Reichswährung berechnet und ausbezahlt werden. Die Unternehmer dürfen den Arbeitern keine Waaren kredittieren. Auf Kredit, unter Anrechnung bei der Lohnzahlung dürfen sie ihnen geben: Lebensmittel zu den Anschaffungskosten; Wohnung und Landnutzung zu den ortsüblichen Mieth- und Pachtpreisen; regelmäßige Beköstigung, Arzneien und ärztliche Hilfe, Feuerung und Beleuchtung, Werkzeuge und Rohstoffe zu den durchschnittlichen Selbstkosten. Die Unternehmer dürfen den Arbeitern nicht vorschreiben, ihre Bedürfnisse in bestimmten Verkaufsstellen zu decken.

«Lohninbehaltungen. Um sich gegen Kontraktbruch zu sichern, dürfen die Unternehmer Lohn zurückbehalten. Die Einbehaltung darf im Ganzen nicht mehr wie einen durchschnittlichen Wochenlohn betragen. Die einzelnen Abzüge darauf dürfen niemals mehr als ein Viertel des Wochenlohnes betragen.

«Kündigung. Die gesetzliche Kündigungsfrist beträgt 14 Tage. Dazu bedarf es keiner besonderen Abmachungen. Durch besondere Abmachung kann eine längere oder kürzere Kündigungsfrist vereinbart werden. Sie muss für beide Teile gleich lang sein, sonst ist sie nichtig und tritt die gesetzliche 14tägige in Kraft. Die Kündigung kann auch ganz abgeschlossen werden. Die Kündigung kann, wenn nichts Besonderes darüber ausgemacht ist, an jedem Tage der Woche erfolgen.